

*La Maison des Sciences de l'Homme de  
Bordeaux lance son*

*Appel à projets blanc  
2023*

Pessac, le 1er décembre 2022

*Cahier des charges*

### Suivi de versions

Version	Auteur	Modifications	Date de modification
V 1.00	Sandro Landi Dominique Pacot	Version initiale	18/11/2022

### Sommaire

L'appel à projets blancs.....	2
Le rôle de la MSH.....	2
L'appel blanc .....	2
Critères d'éligibilité .....	3
Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation .....	3
Recommandations et attendus .....	3
Critères d'évaluation.....	4
Modalités et calendrier de l'appel.....	4
Calendrier.....	4
Dépenses éligibles .....	5
Engagement des porteurs.....	5
Livrables au terme du projet .....	5
Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement.....	6
Annexe 2 : Instruction des demandes de financement .....	7
Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers.....	7
Evaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx .....	7

## L'appel à projets blancs

### Le rôle de la MSH

Dédiée à l'incubation de projets innovants, la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux associe des chercheurs et enseignants-chercheurs de toutes disciplines et des acteurs non-académiques dans la construction d'un espace mutualisé de recherche interdisciplinaire.

Son périmètre n'est donc pas circonscrit aux seules sciences humaines et sociales (SHS) et langues, lettres et arts (LLA). La MSH s'appuie sur une démarche de co-construction interdisciplinaire, notamment à l'interface entre humanités, sciences sociales, sciences de la vie, de l'environnement ou encore sciences de l'ingénieur. Elle s'inscrit également dans un processus participatif impliquant les acteurs de terrain et des collectifs de citoyens.

Elle encourage la collaboration avec d'autres partenaires français associés aux autres MSH du réseau national, mais également avec des partenaires étrangers pertinents pour l'objet de recherche proposé.

### L'appel blanc

L'appel à projet blanc 2023 de la MSH de Bordeaux concerne **toutes les disciplines**. Il est destiné à favoriser :

- **l'émergence de nouvelles collaborations** de recherche exploratoires à fort potentiel innovant

- et/ou structurant pour la communauté scientifique (appel « **émergence** ») ;
- la **maturation de collaborations préexistantes** en vue de soumettre une demande de financement national ou européen dans les 18 mois (appel « **maturation** »).

*Une attention particulière sera accordée aux projets dans lesquels les arts, les lettres, le design ou les langues tiennent une place centrale ou articulatoire en tant que moteur de transformation sociétale.*

Au moment du dépôt du dossier, le candidat sera invité à préciser s'il s'agit d'une demande de type « émergence », à savoir la mise en place d'une toute nouvelle collaboration sans résultats ou liens préalables, ou s'il s'agit d'une demande de type « maturation » pour préparer la soumission d'un projet à un appel national ou international.

## Critères d'éligibilité

### Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation

Les vérifications de l'éligibilité des candidatures sont réalisées par l'équipe de la MSHBx sur la base des informations transmises à la date de clôture de soumission des propositions (8 février 2023, 13 heures).

Les candidatures considérées comme non éligibles ne seront pas soumises à l'évaluation du Conseil scientifique de la MSHBx.

Les critères d'éligibilité sont :

- Respect du calendrier** : la réponse à l'AAP doit être soumise à la **date de clôture de l'appel** fixée au **8 février 2023 à 13 h** et les dépenses peuvent être engagées avant le **31 mars 2024** ;
- Complétude du dossier de candidature** : un dossier, pour être complet, doit comprendre tous les documents détaillés dans le **guide du candidat** (c.f. paragraphe Pièces à fournir).
- Implication des tutelles de la MSH** : le ou l'un des co-porteurs doit appartenir à une unité de recherche (ou un service) rattachée à l'un des établissements de tutelle de la MSHBx, à savoir l'Université Bordeaux-Montaigne, le Centre National de la recherche Scientifique ou l'Université de Bordeaux.
- Un dossier par Porteur** (ou co-porteur du projet). Les candidats ne sont autorisés à soumettre qu'un seul dossier en tant que Porteur. Ils peuvent néanmoins participer à d'autres projets.
- Exigence liée au portage par un doctorant** : un doctorant porteur de projet soumis au titre de cet appel doit impérativement être associé à un co-porteur personnel permanent de l'une des tutelles de la MSHBx.
- Un porteur ne peut **pas postuler** s'il a un **projet en cours à la date de clôture de l'appel**.

### Recommandations et attendus

#### Co-financements

**Il est fortement recommandé de disposer d'un cofinancement venant compléter le budget demandé et venant à l'appui du projet** (par exemple d'au moins une des unités de recherche impliquées).

#### Rayonnement : ouverture aux autres MSH et à l'international

Pour cet appel, il n'est pas indispensable de compter une unité de recherche partenaire hors du site

bordelais ou hors de France. Cela constituera toutefois un élément en faveur de la labellisation du projet. Le porteur pourra expliquer ce en quoi l'ouverture internationale serait prématurée dans l'hypothèse où le projet ne la prévoit pas.

### Intersectorialité

L'implication d'acteurs de la société civile, du monde associatif, du monde des entreprises ou des collectivités ou établissements publics n'est pas requise. Elle reste toutefois encouragée dans le cadre de cet appel.

## Critères d'évaluation

Les dossiers feront l'objet d'une **évaluation réalisée par le Conseil Scientifique de la MSHBx** selon les critères suivants :

- qualité scientifique et méthodes ;
- interdisciplinarité ;
- inter-institutionnel ;
- implication des arts, des lettres, du design ou des langues ;
- projet de type émergence : dimension exploratoire ;
- projet de type maturation : dimension structurante et préparatoire ;
- faisabilité ;
- composition et la qualité de l'équipe du projet ;
- gestion des données ;
- implication des plates-forme ;
- devenir et envergure du projet ;
- budget.

*Les attendus détaillés de ces critères sont fournis en annexe à ce document (cf. Annexe 2 : Instruction des demandes de financement).*

## Modalités et calendrier de l'appel

### Calendrier

Le calendrier de l'appel est le suivant :



Les projets soumis seront évalués par les membres du **Conseil Scientifique International de la MSHBx**.

Cette évaluation aboutira :

- au classement des projets soumis ;
- à des propositions de financement des projets retenus ;
- des recommandations, observations ou questionnements pour les projets non retenus.

## Dépenses éligibles

La dotation de la MSHBx peut contribuer à de nombreux postes de dépense du budget prévisionnel du projet, à l'exclusion des salaires (exception faite des gratifications de stages) et de l'achat d'équipement.

***Des informations précises sur les dépenses éligibles vous sont fournies dans le Guide du candidat.***

Pour être recevables, les dépenses doivent être proportionnées et justifiées, en lien direct avec le projet et limitées à sa durée. Seules les dépenses ayant été réalisées (service fait) avant la date de fin d'éligibilité des dépenses seront prises en charge.

## Engagement des porteurs

---

Les porteurs de projets s'engagent à :

- Respecter le présent cahier des charges, le guide du candidat, de même que les conventions et chartes d'utilisation régissant les services, plateformes et équipements mis à leur disposition ;
- Citer la MSHBx, ses tutelles et partenaires sur tous les supports de communication et toutes les publications réalisées dans le cadre de l'action soutenue, notamment par l'apposition de leurs logos respectifs ;
- Participer à l'animation des workshops et séminaires-ateliers méthodologiques proposés par la MSHBx, en lien avec les thématiques portées par les équipes-projets et plateformes.

## Livrables au terme du projet

---

Tous les projets sélectionnés seront suivis par l'équipe de la MSHBx, chargée de les accompagner.

Au terme du projet (établi au plus tard au 31 mars 2024), les porteurs d'équipes-projets devront adresser à la MSHBx et à son CS, au plus tard un mois après la date d'échéance, un rapport-bilan de trois pages au plus.

Ce dernier devra mentionner clairement :

- un état du partenariat effectivement engagé et du réseau ainsi formé (en insistant sur l'apport du périmètre de l'équipe constituée : coopération internationale, interdisciplinarité, etc.) ;
- un état des sources, des matériels et méthodologies mobilisés ;
- les modalités envisagées pour l'accès et la pérennisation des données produites ou à produire (notamment : Huma-Num et PROGEDO) ;
- la liste des publications réalisées, communications et autres manifestations liées au programme ou à la plateforme ainsi que la liste des travaux d'étudiants afférents au projet ;
- **un paragraphe de conclusion** présentant un résumé du travail accompli (bilan scientifique) et les perspectives ouvertes par les résultats obtenus : angle problématique et objectifs affinés ; élargissement du réseau de chercheurs ; réponse(s) à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens ; nouvelle définition de l'impact scientifique, social, culturel et/ou économique.

## Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement

---

(Unité de recherche ou service, autre partenaire...)

SUR PAPIER EN-TÊTE DE LA STRUCTURE CONCERNEE (ou par courrier électronique émis par la Direction de l'Unité ou de service)

Je soussigné ..., directrice/directeur de ..., atteste avoir connaissance du projet ... déposé en réponse à l'AAP Blanc 2023 de la MSHBx.

Par ailleurs, la structure que je dirige s'engage<sup>1</sup> à (cocher et compléter selon le cas) :

- attribuer une subvention à l'équipe-projet ..., d'un montant de ... € pour la durée du projet.
- contribuer au soutien à l'équipe-projet ... sous la forme de prestation(s) (frais de personnels exclus), évaluée à ... €.

[DETAILLER LA/LES PRESTATION(S), FRAIS DE PERSONNELS EXCLUS]

Fait à ....., le ...

---

<sup>1</sup> Optionnel mais recommandé

## Annexe 2 : Instruction des demandes de financement

Cette section détaille le rôle des parties prenante dans l'évaluation des propositions soumises en réponse à cet appel à projets.

### Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers

Les services de la MSH de Bordeaux réceptionnent les dossiers de demande de financement puis en vérifient la complétude et la conformité technique avec le présent cahier des charges (respect de la date de dépôt, pièces requises, conformité du profil du demandeur, éligibilité des dépenses...).

Ils synthétisent la liste de demandes et regroupent les dossiers à l'attention des évaluateurs.

### Evaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx

#### Critères d'évaluation à prendre en considération par le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la MSH de Bordeaux sera chargé d'évaluer les projets soumis à l'aune des critères détaillés ci-dessous.

#### *Qualité et cible scientifique*

<p><b>Qualité scientifique et méthodes</b> – Le projet est-il positionné par rapport à l'état actuel des connaissances dans le domaine ? – La méthode est-elle clairement présentée et en adéquation avec les objectifs ?</p>
<p><b>Interdisciplinarité.</b> Le projet fait-il apparaître une réelle contribution de plusieurs de ces disciplines. La pluridisciplinarité proposée ne se limite-t-elle pas à une simple juxtaposition des approches et perspectives ? Est-elle constitutive d'un véritable travail en interaction, entraînant une réelle plus-value scientifique ? Toutes les parties prenantes participent-elles de façon significative au projet ?</p>
<p><b>Implication des arts, des lettres, du design ou des langues</b> –Le projet implique-t-il de façon centrale ou fédératrice au moins l'un de ces domaines disciplinaires ? Ces implications favorisent-elle une approche innovante des enjeux soulevés par le projet ?</p>

#### *Organisation et mise en œuvre du projet*

<p><b>Faisabilité</b> – L'accès au terrain et/ou aux données est-il acquis ? – Le calendrier des différentes étapes de la réalisation du projet est-il décrit ? – La durée annoncée vous paraît-elle compatible avec les objectifs du projet et la méthodologie proposée ?</p>
<p><b>Inter-institutionnel.</b> C'est un des éléments constitutif du caractère structurant mais aussi de la dimension innovante d'un projet. Ce projet, notamment à travers ces porteurs, implique-t-il plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou de recherche du site bordelais ? Comment les porteurs ont-ils profité de l'intégration de plusieurs établissements pour développer une approche innovante ?</p>
<p><b>Composition et la qualité de l'équipe du projet</b> – Qualité d'ensemble de l'équipe du projet, complémentarité des compétences des participants, adéquation aux objectifs. L'équipe projet implique-t-elle des acteurs nationaux, internationaux ou au-delà de la sphère académique (société civile, du monde associatif, du monde des entreprises ou des collectivités ou établissements publics...) ?</p>

<p><b>Gestion des données</b> - Le projet nécessite-t-il un plan de gestion de données et si oui ce plan est-il satisfaisant ? Quel est le statut juridique des données ? Les données produites seront-elles diffusées en accès ouvert pendant ou à l'issue du projet ?</p>
<p><b>Implication des plates-forme</b> : Si le projet se prête à l'implication des plates-formes technologiques de la MSHBx telles que les éditions de la MSHBx, UN@ Editions ou PROGEDO - Quelles sont les plates-formes impliquées ? - Quels sont les apports des plates-formes (conseil, accompagnement, organisation de formations...) ?</p>
<p><b>Budget</b> - Le budget vous semble-t-il réaliste au regard des objectifs affichés ? - Des cofinancements sont-ils envisagés (projetés et/ou acquis) ou envisageables ?</p>

### *Impact et avantages du projet*

<b>Emergence</b>	<b>Maturation</b>
<p><b>Dimension exploratoire</b> - Le caractère exploratoire du projet est-t-il clairement expliqué ? - Le projet fait-il apparaître son caractère novateur ou son apport particulier dans le cadre d'une recherche plus globale ?</p>	<p><b>Dimension structurante et préparatoire</b> - Le projet repose-t-il sur des résultats communs antérieurs ? Contribue-t-il à consolider ces coopérations antérieures ? Contribue-t-il à préparer la réponse à un AAP national ou international ?</p>
<p><b>Devenir et envergure du projet</b> - Le projet favorise-t-il la mise en place de collaborations nouvelles entre chercheurs ? - Le projet donne-t-il une idée de sa trajectoire future et son ambition est-elle cohérente avec les moyens demandés ? Explicite-t-il les prolongements envisagés ?</p>	

### **Formalisation de l'évaluation**

Pour chaque critère d'évaluation, le Conseil Scientifique est invité à attribuer une note (de A à C) ainsi qu'une note globale de synthèse :

- A : Dossier à soutenir prioritairement ;
- B : Dossier à soutenir sous réserve de la prise en compte des recommandations et de la disponibilité des moyens budgétaires ;
- C : Dossier ne devant pas être financé en l'état.

Cette note est assortie de trois informations obligatoires :

- Financement proposé (si inférieur à la demande) ;
- Points forts du projet ;
- Recommandations du Conseil Scientifique.